

COMMUNE
DE QUINTIN

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 25 novembre 2021

Département des Côtes d'Armor

Convocation du :	19 novembre 2021
Date d'affichage :	19 novembre 2021
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	15
Votants :	20

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2021/11/58 (nomenclature 3.2)

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - AUBRY Isabelle - MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - COISY Thierry - POISSON François - LE BRIS Isabelle - QUEMARD Bertrand - MORIN Sabine - LE FUR Corentin - REPERANT Thibault-HELLARD Hugo - LE BUHAN Erwan - GUILLEMOT Sébastien.

Absents excusés : LE CHANU Fabienne, BOQUEHO Stéphanie, CHATTARD-GISSEROT Thibault, HAMON Jean-Paul, AUBRY Charlène, RUEN Pauline.

Procuration : LE CHANU Fabienne à LE BRIS Isabelle ;
BOQUEHO Stéphanie à AUBRY Isabelle ;
CHATTARD-GISSEROT Thibault à THERIN Emmanuel ;
HAMON Jean-Paul à CARRO Nicolas ;
AUBRY Charlène à GUILLOU-COROUGE Françoise

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur POISSON François.

Objet : Compte-rendu des délégations au Maire.

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal des décisions exercées par délégation de l'organe délibérant, en vertu de la délibération DEL 2020/06/23 :

Fixation des reprises d'alignement

ALIGNEMENTS au 16/11/2021

Numéro	Date	Adresse terrain	Décision
39	22/09/2021	8 PLACE DE LA REPUBLIQUE	Alignement existant à conserver
40	11/10/2021	3 RUE AUX TOILES	Alignement existant à conserver
41	11/10/2021	4 RUE DU GASSET	Alignement existant à conserver

Envoyé en préfecture le 01/12/2021

Reçu en préfecture le 01/12/2021

Affiché le **1 DEC. 2021**

ID : 022-212202626-20211125-2021_11_58-DE

42	19/10/2021	20 RUE AU MARCHE	Alignement existant à conserver
43	26/10/2021	10 RUE AU LIN	Alignement existant à conserver
44	29/10/2021	46 RUE DE SAINT-THURIAN	Alignement existant à conserver
45	29/10/2021	20 RUE DES PERRIERES	Alignement existant à conserver
46	08/11/2021	7 RUE MARECHAL DE LORGE	Alignement existant à conserver
			(mise à jour le 16/11/2021)

Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER au 16/11/2021

Numéro	Date	Adresse terrain	Décision
42	21/09/2021	8 PLACE DE LA REPUBLIQUE	NON PREEMPTION
43	15/10/2021	3 RUE AUX TOILES	NON PREEMPTION
44	19/10/2021	20 RUE AU MARCHE	NON PREEMPTION
45	26/10/2021	10 RUE AU LIN	NON PREEMPTION
46	29/10/2021	46 RUE DE SAINT-THURIAN	NON PREEMPTION
47	29/10/2021	20 RUE DES PERRIERES	NON PREEMPTION
48	08/11/2021	7 RUE MARECHAL DE LORGE	NON PREEMPTION
49	09/11/2021	4 RUE DU GASSET	NON PREEMPTION
			(mise à jour le 16/11/2021)

De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €

Numéro	Date	Bien	Décision
2021-259	23/11/2021	Tracteur-Tondeuse KUBOTA modèle F36802	Cession d'un montant de 700 €
			(mise à jour le 25/11/2021)

Lecture entendue, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte des arrêtés signés par délégation de l'organe délibérant au Maire.

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire
Nicolas CARRO.

